

Alger, le 10 mai 2009

A Monsieur le Rédacteur en chef,

Quotidien « Le Soir d'Algérie »

Fax. : 021.67.06.76

Objet : Réitération en droit de réponse.

Monsieur,

En date du 04 mai 2009, et en vertu de notre droit de réponse, nous vous avons envoyé, pour publication, un commentaire sur l'article indélicat « **Candidats malheureux à la Présidentielle – Que deviennent-ils ?** », paru dans les pages de votre édition N°5611 du même jour, sous la plume de Nawal Imès. Notre correspondance est restée lettre morte, et vous êtes « inaccessible »...

A en juger par la contribution de personnalités telles que Boubakeur HAMIDECHI, Ammar BELHIMER, Ahmed HALLI, Abdelmdjid BOUZIDI, et autres Arezki METREF dans vos rubriques, nous ne comprenons pas votre attitude... Feriez-vous partie de cet « Establishment algérien », ce « **cauchemar** » qui perdure et qui obsède Hakim LAALAM ? Nous n'oserions le croire... Honni soit qui mal y pense !

Mais, on ne peut s'empêcher de penser à ce journaliste d'une autre trempe, Abderrahmane MAHMOUDI qui, en deux ouvrages a fait un bilan sans ambages des dix premières années de la vie de la Presse privée (dite pluraliste) en Algérie : « Presse algérienne – La face cachée du mensonge »... « Presse algérienne – Les nouveaux boucs émissaires »... Il eut aimé soutitrer son second livre « Quelques gouttes de vérité dans un océan de mauvaise foi », mais ce qui frappe de prime abord le lecteur, c'en est la dédicace :

« A la mémoire du Président Houari BOUMEDIENNE, mort pour avoir refusé de continuer à mentir... et au Président Liamine ZEROUAL qui a refusé de commencer à mentir ».

J'ai personnellement, et à maintes reprises, fait remarquer aux journalistes avec lesquels j'ai échangé nos points de vue, qu'il n'y a jamais eu d'élections réelles en Algérie, et qu'il n'y en aura probablement jamais, et pour cause : Le Pouvoir politico-financier en place, à travers sept régimes successifs, a créé une société laxiste qui normalise tout ce qu'il fait. La Presse, partie intégrante de cette société, en adoptant ses clichés et ses stéréotypes négatifs lui sert de relais... Sinon, comment expliquer la contradiction tragi-comique qu'il y a entre les déclarations d'un Ministre de l'intérieur et des collectivités locales, spécialiste des urnes à géométrie variable, et celles d'un Conseil Constitutionnel qui, **« aussitôt le dossier de l'élection clos, est retombé dans un silence dont il ne sortira probablement pas avant de nouvelles échéances électorales »** ? ... Contradiction – ou plutôt couleuvre – que la presse a contribué à faire avaler aux bonnes gens. La légalité de l'exercice d'une Institution est infiniment plus importante que son opportunité.

Question innocente : - Pourquoi la Presse ne dénonce t-elle pas une Cour des Comptes qui n'a pas siégé depuis près de 15 ans, une I.G.F. qui hiberne à l'ombre d'Al-Khalifa et des gabegies monumentales, un Ministère du Commerce qui « travaille » sans Mercuriale et sans factures depuis la date fatidique 1999, ancrant ainsi l'Algérie dans une économie à 80% informelle ?

Il est plus facile de se moquer du Parti « AHD 54 », d'affubler son Président de qualificatifs tels que « lièvre », « saisonnier de la politique », que de répondre à cette question. Il est plus commode d'inverser les rôles et de faire dans l'amalgame...

Autre question innocente : - Par quelle alchimie du verbe, la candidate aux présidentielles de 2009 a-t-elle **« revêtu le costume d'opposante pour dénoncer un système qui s'accroche aux vieilles pratiques »** sous la plume de Nawal Imès, pour finalement, **« se porter au secours d'Abdekka »** avec un **« tel dévouement à le blanchir (qui) vaut bien une législative anticipée »** en récompense de son **« samu politique »**, sous celle de Hakim LAALAM ?

Est-ce cela le journalisme ? Avoir deux fers au même feu ?

Quand, chaque jour que Dieu fait, on encaisse huit pages de publicité, on peut se permettre tous les caprices !

La liberté d'expression, la liberté de la Presse, c'est avant tout l'authenticité en l'absence de toute censure. La répression du délit de presse tel que la désinformation, l'intox, l'incitation au discrédit, devient alors une fonction normale

de Justice impliquée par la nécessité de protéger les droits des personnes physiques et morales. Ce contrôle de légalité et non d'opportunité devrait être l'un des principes fondamentaux du Journalisme.

Vous feriez un pas dans le bon sens en publiant nos deux protestations.

Cordialement

Aïssa BELMEKKI,
Secrétaire National chargé de l'Information
et de la Communication

Parti « AHD 54 »

Le Soir Actualités : CANDIDATS MALHEUREUX
À LA PRÉSIDENTIELLE
Que deviennent-ils ?
D'ALGERIE

lundi 04 mai 2009 N° 5611

Fawzi Rebaïne : retour à la «normale»

Lanterne rouge de la «compétition», Fawzi Rebaïne, classé cinquième dans un premier temps puis bon dernier, a tenté de renverser la situation en sa faveur. Son directeur de campagne déclarait au lendemain de la proclamation des résultats définitifs que «des résultats de cette élection sont trafiqués C'est une décision politique qui est venue sanctionner M. Rebaïne pour les critiques qu'il avait émises à l'encontre du pouvoir. Ils n'illustrent en aucun cas un mérite politique. Je pense qu'il s'agit plutôt d'une mesure de rétention. On nous enlève 80 000 voix pour les partager entre Abdelaziz Bouteflika et Mohamed Saïd en récompense à son message de félicitations adressé au candidat gagnant». Voilà qui résume l'état d'esprit de Fawzi Rebaïne qui, aussitôt le dossier de l'élection clos, est retombé dans un silence dont il ne sortira probablement pas avant de nouvelles échéances électorales.